MRC de
Matawinie
Entreprenante de nature !

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MATAWINIE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée,
directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité:

Lors de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Matawinie du 22 novembre 2023, a été adopté le règlement 228-2021-2 modifiant le règlement 228-2021 déterminant l'heure et les jours de tenue des sessions ordinaires du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Matawinie.

La copie intégrale de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Matawinie.

DONNÉ À RAWDON CE 30e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2023.

Édith Gravel
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Jeannoé Lamontagne, directeur(trice) général(e) et greffier(ière)-trésorier(ière) de la Municipalité de Saint-Félix-de-Valois certifie avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 04 décembre 2023, entre 14 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce quatrième jour de décembre 2023

Signature